



PROJET CÔFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises Cahier des charges technique de la consultation

*Conception et fabrication d'un « rouleau brise-fougère » adapté aux estives
des Pyrénées Ariégeoises*

1.	Généralités	p.2
2.	Exploitation	p.2
3.	Caractéristiques techniques	p.2
4.	Modalités de livraison	p.2
5.	Divers/Documents	p.3
6.	Garantie et maintenance	p.3

1. Généralités

a. Intitulé

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières définit les spécifications et les conditions de fourniture d'un rouleau brise-fougère, ci-après dénommé « le rouleau ».

b. Contexte

La Charte du Syndicat mixte du Parc naturel régional (SMPNR) des Pyrénées ariégeoises vise notamment la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, notamment par des actions de sensibilisation et de gestion conservatoire : <http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/>

En 2018, dans le cadre du programme POCTEFA-GREEN, le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises a lancé l'expérimentation de lutte contre la fougère aigle sur des zones de basses estives grâce au rouleau brise fougère. Cet outil a été spécialement conçu pour plier les pieds de fougère sur des terrains chaotiques et de faibles pentes (plateau d'Ajéou) : il s'agit d'un rouleau en plein de 750kg tracté par le tracteur de l'agriculteur. Un suivi de la repousse de la fougère est mis en œuvre encore aujourd'hui sur l'estive du plateau d'Ajéou.

L'expérimentation de ce premier rouleau brise fougère n'a pas permis de tester son efficacité sur un terrain présentant :

- Une pente raide
- Des trous et des bosses marqués
- Des espèces ligneuses type genêt

Le programme Contrat de Restauration de la Biodiversité (CRB2) permet de travailler à une nouvelle version du rouleau brise fougère permettant de faire face à ces contraintes identifiées lors de l'utilisation du premier modèle. Il permettra notamment le suivi de la repousse suivant le même protocole que le programme GREEN.

2. Exploitation

Le rouleau dont le descriptif technique est désigné ci-dessous, est destiné à casser des fougères-aigle de 20 à 100 cm de haut, constituées en landes, sans les couper (cf. annexe 1). Il sera utilisé sur des terrains pastoraux de montagne, présentant les contraintes de gestion décrites ci-dessous (pente, trous et bosses, espèces ligneuses).

Attention, le rouleau ne devra pas :

- Couper la végétation.
- Déstructurer les sols : l'outil ne devra en aucun cas rentrer dans le sol.

3. Caractéristiques techniques

a. Contexte montagnard

Le rouleau devra être adapté aux fortes pentes pouvant atteindre 45 %. Il devra également être doté d'un système articulé permettant d'épouser la micro-topographie des parcelles.

b. Structure et système mécanique

- Structure mécano-soudé
- Système mécanique ne devant pas comporter d'électronique : les réparations courantes doivent pouvoir être réalisées par l'utilisateur (agriculteur).
- Standardisation des pièces (pièces d'usure, visserie...)
- Protection anti-corrosion
- Prévoir un anneau de levage pour le transport

c. Robustesse

Le rouleau sera utilisé sur des terrains avec des roches affleurantes (de type granit notamment). Sa résistance à la casse devra être optimale. Des références sont demandées sur des types de machine comparables.

d. Dimensions du rouleau

- Les barres de casse devront être positionnées et travaillées de telle sorte que la fougère ne soit pas coupée ni broyée mais cassée.
- Il est possible d'envisager la fixation de modules complémentaires afin d'augmenter la largeur de travail de l'outil en fonction de la surface à traiter et de la topographie du terrain (fixations attelage à prévoir). Le rouleau

sera amené sur des estives dont les surfaces oscillent entre 400 et plus de 2000 hectares (possible inspiration du modèle cultipackers, équipement dédié à la grande culture).

e. Poids

- Le rouleau devra être conçu de manière à pouvoir être lesté.

A fournir impérativement avec l'offre :

- Un schéma côté de l'outil proposé.
- Les valeurs techniques de l'outil : largeur, hauteur, longueur, poids, diamètre du rouleau, dimension des barres de casse, nombre de barres de casse, intervalle entre chaque barre de casse.

4. Négociation

a. Test et adaptation de l'outil

Le fournisseur du rouleau devra tester l'outil sur une parcelle définie par le SMPNR. Ces tests doivent permettre d'évaluer la conformité du rouleau brise-fougère et son efficacité sur le terrain. Le rouleau sera adapté le cas échéant par le constructeur à l'issue de ces tests, sans frais supplémentaires.

b. Prise en main

Le fournisseur devra assurer une démonstration de l'outil sur une parcelle définie par le SMPNR et une formation sur cet espace de démonstration auprès de 4 utilisateurs (agriculteurs) maximum. La formation, pouvant durer une demi-journée sur site, devra comporter les éléments suivants :

- Prise en main
- Démonstration en conditions réelles d'utilisation
- Détails sur la maintenance et information technique

5. Modalités de livraison

a. Délai

Le rouleau brise-fougère définitif et opérationnel devra être livré **avant le 01/06/2021**.

b. Acheminement de la machine

Le rouleau devra être livré sur le lieu de l'expérimentation à Foix (09000) sur le Prat d'Albis. La réception se fera par un agent du SMPNR. Un procès-verbal de réception de l'outil sera dressé.

6. Divers/Documents

ATTENTION

La fourniture des documents cités ci-dessous conditionne la réception définitive du rouleau brise-fougère.

A fournir au plus tard à la livraison du rouleau :

- Le catalogue des pièces détachées
- La documentation technique de réparation rédigée en français comprenant le schéma de montage des pièces d'usure
- Le manuel d'entretien et d'utilisation rédigé en français

7. Garantie et maintenance

a. Délai et conditions de garantie

Le rouleau brise-fougère est garanti un an minimum, pièces et main d'œuvre, à dater de la livraison.

b. Conditions de réception de l'outil

Il s'agit d'une expérimentation et d'un prototype. Aussi, la conception et la livraison du rouleau devront inclure un retour éventuel après test, en cas de besoin d'adaptations aux conditions d'utilisation, sans frais supplémentaires cf. Prise en main dans « 4. Modalités de livraison »

Les plans de construction et les détails techniques, des matériaux utilisés ainsi que les guides d'assemblage et d'utilisation sont libres de droit.

c. Maintenance et entretien

En cas de changement des pièces d'usure ou défectueuses ou cassées, le délai de livraison des pièces, après réception de la pièce concernées, ne devra pas dépasser 1 mois, sous peine de pénalité.

ANNEXE I

Exemple de gestion de lande à fougère par un rouleau brise-fougère et état souhaité de la lande après le passage du rouleau



